

RELATION

EXACTE ET CIRCONSTANCIÉE

De tout ce qui a précédé, accompagné & suivi la cérémonie de la Confédération Nationale du 14 juillet 1790.

S'il s'étoit trouvé parmi nous un seul homme de chaque nation, au moment où la famille des François a juré la liberté, & que cet homme, quel qu'il fût, retournât chez ses compatriotes, bien-tôt tous les tyrans auroient disparu ; nous avons donné à l'univers le signal de la liberté.

Mais vous, qui retenus dans les différentes parties de cet empire, n'avez pu vous réunir à nous que par des vœux, vous vivrez, vous mourrez libres ; oui.... car vos pères, vos frères, vos amis, vous raconterons ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu ; les enfans de vos enfans naîtront libres ; oui.... car vous raconterez aussi ce grand jour à vos enfans.

Et moi, pour soulager mon cœur, tourmenté d'un sentiment impétueux, il faut que je publie tant de merveilles, il faut que je recueille mes sensations pour les déposer dans les sein de mes concitoyens.

Jamais la liberté, dans le cours innombrable des siècles & des révolutions, n'a offert au monde un spectacle plus imposant & plus digne d'elle, que le jour de la fédération des François. Jamais le caractère national ne s'est déployé avec plus d'abandon que dans cette époque unique dans les fastes de l'histoire. Il n'y a qu'une nation libre, il n'y a que les François qui, en moins de quinze jours, aient pu enfanter tant de prodiges. Nos neveux, en lisant cette partie de nos annales, accuseront de fables la vérité même, & croiront que

l'imagination a voulu réunir toutes ses facultés pour s'élever au dernier terme de sa puissance. Nous allons d'abord rendre compte des évènemens les plus remarquables qui ont précédé ce grand jour.

Les députés Bretons, lors de leur arrivée à Paris, eurent une entrevue chez le roi. En entrant dans les appartements de sa majesté, le commandant lui présenta son épée, en lui disant : " Sire, j'ai l'honneur de re-
,, mettre à votre Majesté, au nom des braves Bretons,
,, une épée qui ne se teindra jamais que du sang impur
,, de vos ennemis. ,, — A ces mots, le Roi plein d'une douce émotion, dit, en lui présentant la main : —
,, Je suis bien satisfait, je suis bien satisfait; je n'ai ja-
,, mais douté de la fidélité & de la tendresse de MM.
,, les Bretons, & se reprenant aussi-tôt, de mes chers
,, Bretons. ,, — Le Commandant lui répliqua : —
,, Sire, vous pouvez compter sur eux dans tous les tems;
,, ils vous aiment, ils vous chérissent, parce que vous
,, êtes un roi citoyen. ,, — A ces mots, des larmes de
,, tendresse coulèrent des yeux du Roi. Le Commandant ajouta : " Leur sang coulera toujours avec empresse-
,, ment pour vous, & vos ennemis sont les leurs. ,, — Tant mieux, tant mieux, s'écria le Roi ; puis il dit : — ,, Je suis si ému que je ne puis plus parler. ,, — Le Commandant ajouta : ,, — Sire, nous sommes enchan-
,, tés d'avoir eu le bonheur de vous voir ; mais nous
,, desirerions voir la Reine. ,, — Le prince répondit : — " Ce seroit avec plaisir ; elle seroit ici, si elle n'é-
,, toit pas indisposée. — ,, Alors le Roi se retira avec le plus grand attendrissement.

Le lundi 12 juillet, les députés de Tours à la confédération offrirent au roi un anneau que portoit Henri IV.

Le roi répondit : Je suis très sensible, Messieurs, aux sentimens que vous me témoignez ; je porterai avec grand plaisir cet anneau le jour de la confédération.

Le roi, en rentrant dans son appartement, mit l'anneau à son doigt, & il a dit à ceux qui l'approchoient : Je n'ai jamais porté de bague, mais je porterai volontiers celle-ci. Le roi a paru très satisfait de l'objet de cette députation.



Le mardi 13, veille de la fédération, les députés de toutes les gardes nationales, un par district, se sont rendus en sortant de l'assemblée nationale, chez le roi à deux heures & demie, ayant M. de la Fayette à leur tête. Celui-ci les a présentés au roi, & a dit :

Sire, dans le cours de ces évenemens mémorables qui nous ont rendu des droits imprescriptibles, lorsque l'énergie du peuple & les vertus de son roi ont présenté aux nations & à leurs chefs de si grands exemples, nous aimons à révérer en votre majesté, le plus beau de tous les titres, celui de chef des françois & de roi d'un peuple libre.

Jouissez, sire, du prix de vos vertus, & que ces purs hommages, que ne pourroit commander le despotisme, soient la gloire & la récompense d'un roi citoyen.

Vous avez voulu que nous eussions une constitution fondée sur la liberté & l'ordre public. Tous vos vœux Sire, seront remplis : la liberté nous est assurée, & notre zèle vous garantit l'ordre public.

Les gardes nationales de France jurent à votre majesté une obéissance qui ne connoîtra de bornes que la loi un amour qui n'aura de terme que celui de notre vie.

Réponse du Roi à M. de la Fayette. (*)

Je reçois avec beaucoup de sensibité les témoignages d'amour & d'attachement que vous me donnez au nom des gardes nationales, réunies de toutes les parties de la France.

Puisse le jour solennel où vous allez renouveller en commun votre serment à la constitution, voir disparoître toute dissension, ramener le calme, & faire régner les loix & la liberté dans tout le royaume

Défenseurs de l'ordre public, amis des loix & la liberté, songez que votre premier devoir est le maintien de l'ordre, & la soumission aux loix ; que

(*) Cette réponse sublime est le propre ouvrage de sa majesté. Il en a remis le brouillon écrit en entier, & raturé de sa main, pour être livré à l'impression.

4178

le bienfait d'une constitution libre doit être égal pour tous ; que plus on est libre, plus graves sont les offenses portées à la liberté & à la propriété des autres, plus criminels sont les actes de violence & de contrainte qui ne sont pas commandés par la loi.

Redites à vos concitoyens que j'aurois voulu leur parler à tous, comme je vous parle ici ; redites leur que leur roi est leur père, leur frère, leur ami, qu'il ne peut-être heureux que de leur bonheur, grand que de leur gloire, puissant que de leur liberté, riche que de leur prospérité, souffrant que de leurs maux. Faites sur-tout entendre les paroles, ou plutôt les sentimens de mon cœur dans les humbles chaumières, & dans les réduits des infortunés. Dites leur que si je ne puis me transporter avec vous dans leurs asyles, je veux y être par mon affection, & par les loix protectrices du foible ; veiller pour eux, vivre pour eux, mourir s'il le faut pour eux : dites enfin aux différentes provinces de mon royaume, que plutôt les circonstances me permettront d'accomplir le vœu que j'ai formé de les visiter avec ma famille, plutôt mon cœur sera content.

L'après-midi, sa majesté ayant désiré connoître plus particulièrement les différentes gardes nationales & volontaires qui se font rendues pour la fédération, celles-ci se sont rassemblées aux champs-élisées ; & s'étant rangées sous leurs chefs respectifs, elles sont entrées dans le jardin des tuilleries, ont pris par la grande allée, ont passé sous le vestibule du château, & sont sorties par la cour royale & le carrousel. Les commandans ont présenté à sa majesté, un état des officiers des gardes nationales & volontaires qui étoient sous leurs ordres, avec la désignation des départemens, districts & cantons auxquels ils appartiennent. Immédiatement après, le roi a passé en revue les troupes de ligne, & de la marine militaire & marchande.

Le même jour les électeurs de la ville de Paris, à l'activité & au courage desquels nous devons la plus grande partie des succès de la révolution, ont fait cé-

lébrer dans l'églife métropolitaine l'anniversaire de la prise de la bastille. A cette céremonie assistoient les représentans de la commune, les députés des départemens, douze membres de l'assemblée nationale, & une prodigieuse affluence d'amis de la liberté.

M. Bertolio, prêtre, dont la plume a été plus d'une fois utile à la révolution, a prononcé un discours analogue à la circonstance; on a exécuté ensuite comme préliminaire du *Te Deum*, un hiérodrame, composé de différens versets tirés des pseaumes & des prophètes, & tellement approprié à l'intention de la cérémonie, qu'on y voit le tableau fidèle de tout ce qui a précédé & suivi la célèbre journée du 14 juillet 1789. L'ouverture exprime la tranquillité publique; elle est interrompue par un citoyen qui vient annoncer au peuple l'exil d'un ministre qui avoit sa confiance; le tocsin se fait entendre, les citoyens courent aux armes; une marche militaire annonce le cri de la liberté; le peuple arrive au pied de la forteresse, le canon commence à tirer sur elle; on bat la charge; les coups de canon redoublent, on entend les cris des combattans; une explosion totale de l'orchestre exprime la chûte du pont-levis, la trompette guerrière raisonne, & les chants de la victoire conduisent aux louanges du Dieu des armées, & amènent le *Te Deum*. Telle est l'idée de la composition aussi neuve & aussi extraordinaire que l'évènement dont elle est destinée à retracer la mémoire. Elle fait infiniment d'honneur à M. Desaugiers, dont les talens se sont agrandis avec son sujet. Après la cérémonie, MM. les électeurs ont donné un banquet patriotique à plus de 500 personnes dans le cirque du palais-royal.

La veille de la fédération a été annoncée par le carillon de la Samaritaine qui n'a cessé de se faire entendre depuis midi. Dès les dix heures du soir des détachemens de la garde nationale parisienne ont gardé les portes du Champ-de-Mars. A deux heures & demie le public a commencé à se placer dans cet immense amphithéâtre, destiné à recevoir plus de 400 mille spectateurs.

480

Enfin, ce jour de bonheur luit sur la France. Mercredi 14 juillet 50000 citoyens se sont rassemblés à 6 six heures du matin sur le boulevard entre les quartiers du temple & la porte Saint-Martin, (1) la municipalité, les électeurs, les cent vingt députés de la commune, les représentans des corps militaires de terre & de mer, nationaux & étrangers, & les représentans des quatre-vingt-trois départemens. A huit heures précises ce cortége imposant est parti de la porte Saint-Martin. La marche étoit ouverte par un détachement de la garde nationale parisienne à cheval avec sa musique, ses tymbales & ses trompettes; suivoient les citoyens de Paris électeurs à l'époque du 14 juillet 1789, dans ces temps difficiles; à cette nuit terrible que nos tyrans dans leur folle audace croyoient devoir être la dernière de Paris. Après ceux-ci, un détachement de la garde nationale parisienne marchoit précédée de sa musique. Venoient ensuite les députés de la commune de Paris élus en août 1789, les 120 autres députés élus par les soixante districts pour faire les honneurs de la fête, accompagnés des présidents des districts; les soixante administrateurs provisoires de la ville de Paris.

Le cortége d'honneur des 120 députés de la commune, des 60 présidens, des administrateurs & de M. le maire étoit formé par les gardes & la musique de Paris.

On voyoit alors flotter dans les airs ces bannières que la commune de Paris a données à chaque département comme un gage d'alliance & de fraternité. Elles sont simples & sans faste : un bâton terminé par une pique; des cravattes aux couleurs de la nation, un taffetas

---

(1) Il a été donné à chacun des députés & des membres de la fête, une médaille dont le dessein a été imaginé & exécuté par M. Gatteau; un côté représente la France debout, devant l'autel de la patrie, ayant la main droite sur le livre de la constitution, & tenant de la main gauche un faisceau d'armes; au bas de l'autel, la félicité publique avec ses attributs; derriere un drapeau, dont la lance porte un bonnet phrigien; dans le haut, la vérité qui répousse les nuages; de l'autre côté du jetton, on lit pour exergue : *Confédération des françois, Paris, XIV Juillet M* DCC CX.

blanc sur chacun des deux côtés duquel sont peintes deux couronnes de chêne , avec cette légende au milieu de l'une , *constitution ,* au milieu de l'autre , *confédération nationale, à Paris , XIV Juillet M. DCC XC.* Sur chacune est écrit aussi le nom du département auquel elle appartient.

Sous ces drapeaux s'avançoient à pas lents & majestueux , tous ces hommes généreux qui , dévoués à la révolution , l'ont accélérée , sécondée de tous leurs efforts dans nos provinces reculées, où l'esprit public s'est formé plus lentement , arrêté dans ses progrès par les superstitions politiques & religieuses, & par toutes les terreurs que la rage de nos ennemis soufsloit dans l'âme des habitans des campagnes à peine mûrs pour la liberté.

On distinguoit à leur attitude fière & majestueuse ces Bretons invincibles , que le despotisme , armé de toute sa puissance , n'a jamais étonné ; & qui , dans les temps de servitude même , faisoient trembler leurs oppresseurs. Vous ne leur cediez point en vertus , courageux Dauphinois , qui les premiers, peut-être , avez osé proclamer vos droits , les droits des peuples ; & vous sages Bordelois , qui , toujours prêts à voler au secours de vos freres , avez mérité une place distinguée dans les fastes d'un peuple régénéré.

Au centre des départemens , les troupes de ligne suivoient l'oriflamme dont Paris leur fait aussi présent. *Les courronnes civiques* qui le décorent , & ces mots *constitution & confédération nationale ,* seront à jamais la devise de ces guerriers.

Le corps des ouvriers de l'artillerie , & celui des mineurs, le Régiment du Roi & celui des gardes Suisses, le corps royal du génie , la maréchaussée, la compagnie de la connétablie , les commissaires des guerres , les maréchaux de France , les lieutenans - généraux , les maréchaux de camp , les compagnies de la maison militaire du roi, de celle de ses frères, & tous les autres corps militaires non réunis , n'étoient pas le moindre ornement de cette cérémonie.

Les officiers de service dans ces postes, le corps royal des canoniers-matelots, les ingénieurs-constructeurs de la marine, les commissaires généraux & ordinaires des arsenaux paraissoient avec éclat au milieu de toutes milices, si chères à la France.

Notre admiration se reposoit aussi sur ces vieux guerries qui n'ont pas voulu quitter la vie sans avoir donné à la patrie un dernier témoignage de leur dévouement.

La marche étoit fermée par un détachement de gardes nationaux à cheval.

Le cortège avançoit dans cet ordre, accompagné de deux haies de gardes nationaux, au son des instrumens militaires, au bruit du plus harmonieux des concerts que formoient ces cris répétés par toutes les bouches, retentissans dans toutes les ames : Vive la Nation, vive le roi.

La marche a suivi le boulevard jusqu'à la porte S. Denis, & parcouru la rue de S. Denis jusqu'à la rue de la Ferronerie.

Lorsqu'on fut arrivé à cette rue, devenue tropfameuse, tout-à-coup ces mouvemens impétueux se rallentirent, tous les esprits se glacèrent d'une silencieuse horreur. Pourquoi ces gémissemens & ces larmes sur le sort de Henri, comme si sa mort étoit encore récente, comme si ces mânes n'étoient pas vengées par l'exil du fanatisme ? Hélas ! on ne se console donc jamais de la perte d'un bon Roi !

Bientôt la rue saint Honoré est parcourue jusqu'à la place Royale. Dans les chemins, aux fenêtres, sur les toits, par-tout des hommes transportés, énivrés d'une joie sage, qui ne ressemble point à la joie pétulante des esclaves ; aux accens de l'allégresse publique, des veillards se raniment, & s'étonnent de trouver la mort moins amère ; des mères accourent, leurs enfans dans les bras, & fidèles aux mouvemens de la nature, elles les consacrent à la patrie, & promettent de leur faire sucer avec le lait, un attachement inviolable à la *nation*, à la *loi*, au *roi*.

L'assemblée nationale, présidée par M. Bornay, s'étoit avancée jusqu'à la place de Louis XV ; quand

on y fut arrivé, les pelotons de drapeaux se portèrent à droite & à gauche; en sorte que l'auguste assemblée fut reçue entre deux haies qui lui servoient d'escorte. Le cortège ainsi composé (1) passa en détournant les yeux devant la statue orgueilleuse de ce roi qui devint le fléau d'un peuple qui l'avoit appellé *le bien aimé*. La marche fut continuée par le cours-la-reine, & le quai de chaillot : sur les midi on traversa la seine sur le pont de bâteaux, & joignant la chaussée nouvellement pratiquée, on arriva au champ de mars.

Il est impossible de se peindre le tableau qu'offroit la foule innombrable de spectateurs. Depuis la porte saint-antoine jusqu'au champ de mars; c'est-à-dire, pendant une traversée qui a duré huit heures, les fenêtres, les toits des maisons, les chemins étoient remplis, jonchés, couverts d'un peuple immense qui

---

(a) *Voici strictement l'ordre du cortège*,

Compagnie de cavalerie, avec un étendard & six trompettes; le chef & le major de la cavalerie à la tête.

Compagnie de grenadiers, avec tambours & musique.

Les électeurs de Paris, en 1789.

Compagnie de volontaires.

Les représentants de la commune.

Le comité militaire.

Compagnie de chasseurs.

Les tambours de la ville.

Les présidens des soixantes districts.

Les députés de la commune pour la fédération.

Les soixante administrateurs de la municipalité.

Corps de musique & de tambours.

Bataillon des élèves militaires.

Détachemens des drapeaux de la garde parisienne.

Bataillon des vétérans.

Députés des 42 premiers départemens par ordre alphabétique.

Le porte oriflâme.

Les députés des troupes de ligne.

Les députés de la marine.

Les députés des 41 derniers départemens.

Compagnie de chasseurs volontaires.

Compagnie de cavalerie, avec un étendard & deux trompettes pour fermer la marche.

Elle étoit formée sur huit personnes de front.

ne s'appercevoit point de la pluie, qui par intervale tomboit en torrens; sa joie même paroissoit s'en fortifier, & le frein, ça ira, ça ira, ça ira, sortoit de toutes les bouches. Les battemens de mains & les cris de vive la nation ressembloient à un tonnerre roulant; toutes les femmes arrachoient leurs bouquets de leur sein pour les jetter sur le passage de l'armée fédérée. A chaque halte, les citoyens s'empressoient d'offrir aux soldats, du pain, du vin, des cervelats. Quand l'assemblée nationale a paru à la hauteur des invalides, plusieurs salves d'artillerie se sont fait entendre; toute l'armée est entrée au champ de mars, qu'on n'appellera plus désormais que *le champ de la fédération*, par un pont de bateaux jetté sur la seine, vis-à-vis chaillot; à peine l'assemblée nationale a-t-elle paru, qu'elle a été accuillie par des cris redoublés de *vive la nation*. C'étoit un spectacle, dont jamais peuple de la terre n'a joui, que de voir l'immense amphithéâtre qui formoit comme une ceinture de plus de 1200 toises autour du champ-de-mars. La foule du peuple qui le décoroit, ne paroissoit plus que comme un parterre jonché de fleurs, tant étoit prodigieuse l'étendue du diamètre.

A l'entrée du côté du pont étoit un arc de triomphe, qui pour la beauté des décorations, le disputoit à la porte Saint Denis

Se présente l'arc de triomphe décoré de tout ce que l'art peut imaginer de plus grand & de plus simple en même temps.

Au-dessus de l'entrée principale, d'un côté, se lisoient ces mots :

Consacrés au grand travail de la constitution,
nous le terminerons.

De l'autre côté :

Le pauvre sous ce défenseur
ne craindra plus que l'oppresseur
lui ravisse son héritage.

Ces deux inscriptions se rapportent à l'action de quelques personnages allégorique qu'on voit s'élancer à travers les obstacles vers le but desiré que leur montre la loi.

A l'entrée du côté gauche, des guerriers prêtent le serment civique, & semblent prononcer ces vers qu'on lit plus bas :

La patrie ou la loi peut seule nous armer,
mourons pour la défendre, vivons pour nous aimer.

Au dessus de l'entrée latérale, à droite, des héraults d'armes embouchant la trompette, proclament la paix dans l'étendue d'un vaste empire, & les peuples s'abandonnant à de douces espérances, chantent avec allégresse.

Tout nous offre d'heureux présages,
tout flatte nos desirs :
douce paix, loin de nous écartes les orages
& comble nos plaisirs.

Voici les inscriptions qu'on lisoit encore sur l'arc de triomphe, & qui forçoient de jetter des regards en arrière, même en avançant vers le centre de la majesté.

Les droits de l'homme étoient méconnus depuis des siécles, ils ont été réconquis pour l'humanité entière.

Des députés de différens peuples viennent rendre hommage à l'assemblée nationale dans le tableau placé au-dessus de ces mots.

Le roi d'un peuple libre est seul un roi puissant.

Ce vers est justifié par l'emblême d'une femme qui enchaîne des lions à son char, & attache à sa suite la force, la puissance, représentée par différentes figures ; elle est appuyée sur le livre de la loi : suivent dans toute leur dignité le roi, la reine ; ils tiennent leur fils par la main, plus loin une foule de sages.

Alors se livre un combat contre l'hidre redoutable ; on voït ses têtes abattues sous une main terrible. Au dessus ce distique :

Nous ne vous craindrons plus, subalternes tyrans,
vous qui nous opprimez sous cent noms différens.

A l'autre extrémité, un peuple immense écoute avec attention les sages exhortations d'un guerrier victorieux.

Vous chérissez cette liberté, vous la possédez
maintenant ;
montrez-vous dignes de la conserver.

Au milieu du cirque, où s'élève l'autel circulaire, se sont placés les doyens d'âge des départemens & des pelotons de troupes de ligne. Les bannières & l'oriflamme sont déployées. L'encens brûle & monte vers le ciel ; tout est préparé pour le sacrifice.

L'autel est entouré de quatre exhaussemens placés vers les quatre parties du monde.

Sur la première face à gauche, une belle femme écarte & dissipe les nuages qui l'entourent, & sa beauté brille dans tout son éclat. On lit au-dessus :

Constitution.

La France aussi, sous la forme d'une femme, paroît assise sur une partie du globe ; elle a dans ses mains la corne d'abondance, à ces côtés sont les attributs des arts & des sciences.

Sur la façade qui regarde la galerie, des guerriers les bras tendus vers un autel, prononcent ce serment :

Nous jurons de rester à jamais fidèles à la nation, à la loi, au roi, de maintenir de tout notre pouvoir la constitution décrétée par l'assemblée nationale & acceptée par le roi, de protéger, conformément à la loi, la sureté des personnes & des propriétés, la libre circulation desgrains dans l'intérieur du royaume, la perception des contributions publiques, sous quelques formes qu'elles existent, & de demeurer unis à tous les françois par les liens indissolubles de la fraternité.

Sur l'un des côtés, vis-à-vis l'amphithéatre circulaire, on lisoit ces vers gravées dans toutes les ames libres.

Les mortels sontégaux ; ce n'est point lanaissance,
c'est la seule vertu qui fait ladifférence.
La loi dans tout état doit être universelle,
les mortels quels qu'ils soient sont égaux devant elle.

Sur le côté opposé, la renommée proclame, dans toute la France, des décrets immortels qu'elle proclamera bientôt dans l'univers.

Songez aux 3 mots sacrés qui garantissent ces décrets :

LA NATION, LA LOI, LE ROI.

La nation, c'est vous,

La loi, c'est encore vous, c'est votre volonté ;
Le roi, c'est le gardien de la loi

La cavalerie qui précédoit la marche s'étoit portée à droite & rangée dans la contre-allée extérieure: & sur les gradins de l'amphithéâtre se sont formées toutes les compagnies employées dans l'escorte.

Le bataillon des élèves militaires, l'*espérance de la patrie*, étoit placé de cent pas en avant de l'autel, où il se formoit transversalement au champ-de-mars faisant face à l'autel.

Les vétérans, par le plus beau des contrastes, s'étoient portés de cent pas en arrière de l'autel aussi transversalement au champ-de-mars.

La messe avoit été indiquée pour midi, mais on n'avoit pas calculé sur la marche d'une armée de plus de 40 mille hommes. A trois heures & demie, les derniers détachemens étoient à peine entrés dans le champ de mars. L'armée étoit ainsi disposée : d'abord la garde nationale parisienne formoit le cordon le plus excentrique, & environnoit sur une seule haie le cirque ; seule elle étoit armée de fusil comme étant de service. Chaque département, dans un cercle plus intérieur, étoit placée selon l'ordre alphabétique; savoir, celui de l'Ain à la droite du trône; celui de l'Aisne à la gauche, & les autres ainsi de suite. Le cercle étoit coupé au milieu par les troupes de ligne, & sur deux ailes se déployoit la cavalerie.

L'amphithéâtre superbe, adossé à l'école militaire, a reçu sous le plus élégant pavillon, l'assemblée nationale, la municipalité & les électeurs. Sous un dais, surmonté d'un drapeau blanc, le président de l'assemblée s'est placé à la droite du roi. C'est de là que ce bon prince, entouré de son épouse, de ses enfans, de tous les objets chers à son cœur, contemploit un spectacle que les richesses & les grandeurs ne donneront jamais à un monarque, quinze cens mille hommes prêts à verser tout leur sang pour sa défense, quinze cens mille hommes représentans de trente millions d'hommes prêts à prolonger sa vie aux dépens de leurs jours. Combien il en a dû coûter à sa sensibilité de

1188

n'avoir pu se montrer dans toute la longueur de la marche au milieu de ses enfans. Mais il faut qu'on sache qu'il s'est rendu à la cérémonie dans la voiture du sacre ; il pensoit, que ce jour devoit être celui de son vrai couronnement, du couronnement de sa postérité.

Des salves d'artillerie ont signalé l'arrivée du roi & le commencement de la cérémonie, qui étoit la bénédiction des drapeaux. Rien n'étoit plus majestueux que de voir au même moment toutes les bannières, toutes les oriflâmes, tous les drapeaux se détacher de chaque corps & s'avancer lentement & religieusement vers l'autel qu'entouroient les aumôniers des soixante districts, vêtus en aubes blanches, & servant M. l'évêque d'Autun qui officioit. Sur différentes marches de l'autel étoient placés tous les vétérans & tous les enfans, comme pour enchaîner par ses deux extrémités la vie entiére du citoyen au service de la patrie. Des milliers de musiciens, aux instrumens desquels se mêloient le bruit des tambours, & celui plus imposant encore du canon, formoient un cœur digne de la divinité, & de la liberté qui est son grand bienfait.

Le cortège ainsi placé, l'oriflamme & les bannières des départemens ont été portées en haut des marches de l'esplanade au bas de l'autel pour y recevoir la bénédiction, puis reportées à leurs départemens respectifs.

A trois heures et demie, l'évêque d'Autun, étant accompagné des soixante aumôniers de la garde parisienne, a commencé le sacrifice.

La musique la plus imposante commandoit aux ames d'élever leurs pensées à l'éternel. — La messe finie, la bombe a donné le signal convenu à toutes les municipalités du royaume. — Un silence religieux a préparé le plus beau moment de la monarchie françoise. — La voix du major de la confédération s'est fair entendre.

— ,, Je jure d'être à jamais fidèle à la nation, à la ,, loi & au roi, de maintenir la constitution décrétée ,, par l'assemblée nationale, & acceptée par le roi, de

„ protéger conformément aux loix, la sureté des per-
„ sonnes & des propriétés, la libre circulation des
„ grains & subsistances dans l'intérieur du royaume,
„ & la perception des contributions publiques,
„ sous quelques formes qu'elles existent, de demeurer
„ uni à tous les François par les liens indissolubles de
„ la fraternité. „

Tous les députés des gardes nationales & autres troupes du royaume se sont écriés : *Je le jure.*

Le président de l'assemblée s'est avancé.

— „ Je jure d'être fidéle à la nation, à la loi & au
„ roi, de maintenir de tout mon pouvoir la constitu-
„ tion décrétée par l'assemblée nationale & acceptée
„ par le roi. „

Chacun des membres de l'assemblée a répété : *Je le jure.*

Le roi a levé les bras vers l'autel.

— Moi, Roi des François, " Je jure à la nation
„ d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué par la
„ loi constitutionelle de l'état, à maintenir la consti-
„ tution, & à faire exécuter les loix.

Alors le mouvement a été universel, & plus de cinq cens mille personnes ont levé les mains, & juré au nom de vingt-cinq millions de citoyens, de vivre & mourir pour la constitution & pour la liberté. On eût désiré que le roi fût allé à l'autel prononcer son serment, à la face du ciel & de la nation. La reine a montré plus d'une fois le dauphin à l'armée & au peuple, & l'un & l'autre ont vu avec ivresse l'héritier d'un grand empire, non plus dans le sens qui autrefois faisoit des peuples la propriété des rois, mais comme le nouveau garant de la liberté & l'auguste rejeton d'une famille, qui, par les vertus & le civisme de Louis XVI, a acquis des droits immortels à la reconnoissance nationale.

Le Te Deum a été chanté au son de 300 tambours & de tous les instruments militaires.

La cérémonie a été terminée à six heures.

Une émotion profonde pénétroit encore toutes les âmes, on versoit des larmes, on les offroit à l'Eternel,

1170 417

on tournoit ses regards sur l'autel de la patrie où sembloit reposer sa majesté sainte; on contemploit l'auguste assemblée, la royale famille, qui contemploit aussi ces millions d'ames rassemblés des extrémités de la france. Chacun recueilloit, resserroit au fond de son cœur ces images si chères, comme s'il eût craint qu'en échappant à ses yeux, elles n'échappassent aussi à ses souvenirs.

Ce sentiment pénible affectoit plus douloureusement encore les malheureux étrangers ; qu'un gouvernement inhumain a chassé loin des lieux qui les ont vu naître; ils songeoient à leurs tristes concitoyens qui gémissent sous un joug de fer ; ils songeoient à cette destinée cruelle qui les a dispersés dans des terres étrangères, pour leur mettre sous les yeux, par un caprice barbare, les heureux fruits de la liberté qui leur sont interdits.

Le cortége est sorti du champ de mars avec autant d'ordre qu'il y étoit entré.

Tous les corps se sont rendus à la Muette. Là, rangés sur la vaste esplanade du corps-de-logis, ils ont à la manière des lacédémoniens, investi des tables couvertes de mets plus délectables que leur *sausse noire* tant vantée.

Le soir il y a eu une illumination brillante dant toutes les rues de la capitale & des villages circonvoisins : plusieurs citoyens se sont distingués par d'ingénieuses inscriptions.

FIN.

Chez R. VATAR, fils, Libraire, Imprimeur de la correspondance de Rennes à l'assemblée nationale, *au coin des rues Châteaurenault & de l'Hermine*, N°. 791, *au premier étage*.